

Parc Maurice Rocheteau et La Tamisière

Parc Maurice Rocheteau et La Tamisière

Contact

Avenue Jean Baptiste
Clément
08500 REVIN

+33 [0]3 24 42 12 70

www.ville-revin.net



Théodore Faure construit sa première usine – La Tamisière – en 1855, une fonderie qui fut détruite en 1940. Près de l'usine, il fit bâtir une imposante demeure qu'il fut contraint de vendre en 1868, avec la propriété et les communs, à cause de difficultés financières. L'acheteur, le maître des forges Alexis Amédée Morel, modifia l'aspect de la maison, puis l'agrandit en y ajoutant l'aile gauche. En 1903, Gilbert Henri Faure racheta la maison et le parc situé à l'arrière. En 1925, on construisit l'aile droite, logement actuel du concierge du parc. L'ensemble resta la propriété de la famille Faure jusqu'en 1968, date à laquelle la S.A. des Usines et Fonderies Arthur Martin acquit la propriété puis la revendit à la Ville de Revin en septembre 1972.

Dès la construction de la maison, Théodore Faure acheta une vaste étendue de prairies situées entre la Meuse et la rue Jean Baptiste Clément. Au fil des années, un parc y fut aménagé par les différents propriétaires qui y plantèrent diverses essences.

Devenue bien communal, La Tamisière changea d'affectation et de nom. Suite au décès du maire, le conseil municipal baptisa la propriété du nom de Maurice Rocheteau : l'inauguration eut lieu le 3 juin 1973, en présence de la famille de l'ancien maire. Le bâtiment accueillit alors le foyer des anciens puis, à partir de 1975, la galerie d'art et les archives municipales.

Particulièrement dévasté par la tempête du 14 juillet 2010, le parc, espace de loisirs, avec le court de tennis, les allées, les aires de jeux pour les enfants, et la halte fluviale, est de nouveau ouvert au public. L'implantation du service des espaces verts dans les dépendances permet d'assurer l'entretien du parc et le fleurissement de la ville.

Si le ginkgo biloba, l'arbre aux quarante écus, n'a pas été couché par la tempête, sa ramure a beaucoup souffert ; il a perdu sa majesté séculaire. Néanmoins, en octobre, il offre encore de chatoyantes couleurs, avant la chute de ses feuilles (d'après F. Lorent, Archiviste municipal).

Avril à octobre : de 10h à 20h.
Novembre à mars : de 10h à
12h et de 14h à 17h30.
Entrée libre pour le jardin.
Pâques à septembre,
les samedis et dimanches
de 14 à 18 heures.